



Office municipal  
d'habitation  
de Montréal

Montréal, le 14 août 2015

## **Aux locataires des habitations Sainte-Véronique**

4240, rue Messier

### **Travaux pour sécuriser les façades**

#### **En bref...**

##### **Investissements**

Près de 260 000 \$

##### **Calendrier**

Du 17 août à la fin de novembre 2015

##### **Horaire**

Du lundi au vendredi, entre 7 h et 17 h

Travaux plus bruyants après 8 h

##### **Entrepreneur**

Gestion Pachar inc.



Tous les 5 ans, l'Office doit inspecter tous ses bâtiments de 5 étages et plus. C'est une obligation légale pour les propriétaires. À la suite de l'inspection des façades de votre immeuble, l'Office doit apporter quelques correctifs. Des travaux doivent donc être réalisés pour réparer la maçonnerie et des éléments de béton. Ils rendront votre immeuble plus sécuritaire et plus étanche pour qu'il reste en bon état longtemps.

- Les murs de brique seront réparés à certains endroits.
- Les murs de béton seront réparés.
- Les balcons seront réparés à certains endroits.
- Le scellant autour des fenêtres sera refait.

Les travaux causeront quelques dérangements temporaires :

- bruit,
- poussière,
- présence d'équipements.

## À vous d'agir – Rôle du locataire

Lorsque les ouvriers travailleront sur la façade sur laquelle donne votre logement, vous serez invités :

1. **À enlever vos biens personnels des balcons** : tapis, faux plancher, bacs à fleurs et autres.
2. **À enlever votre climatiseur et votre antenne satellite** lorsque l'avis vous sera transmis.
3. **À ne pas utiliser les balcons durant les heures de chantier**, car de petits débris et de la poussière pourraient y tomber.
4. **À fermer vos fenêtres** pour éviter que la poussière entre dans votre logement.

**Ni l'entrepreneur ni l'Office ne pourront être tenus responsables du bris de vos articles causé par les travaux.**

## Avec vous



Une **rencontre d'information** a eu lieu le **6 août** dans la salle communautaire.

Si vous avez des questions ou des préoccupations concernant le chantier et son déroulement, vous pouvez communiquer avec **Andréa Quezada**, votre agente de liaison, en composant le **514 868-3250**.

***Merci pour votre patience et votre collaboration!***

# Préparez-vous pour les travaux

## À vous d'agir — Rôle du locataire

### Votre balcon

Lorsque l'entrepreneur vous le demandera, vous devez :

- ▶ **Préparer votre balcon** pour la venue des ouvriers
- ▶ Enlever tout ce qui se trouve sur votre balcon, incluant les bicyclettes et les antennes satellites accrochées au garde-corps



Balcon dégagé,  
prêt pour les travaux

